



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 28 février 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Création d'un Centre national de référence sur le bien-être animal

A l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2017, en présence de Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt et Porte-parole du gouvernement, a été signée, ce mardi 28 février, la convention qui entérine la création d'un Centre national de référence sur le bien-être animal. Piloté par l'INRA, ce centre, prévu par la Loi d'Avenir pour l'agriculture est une mesure phare du Plan d'actions sur le bien-être animal lancé par le ministre en avril 2016.

Le Centre national de référence (CNR) sur le bien-être animal aura pour missions d'organiser un partage des connaissances avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le bien-être animal (les éleveurs et détenteurs d'animaux, les vétérinaires, les chercheurs), de diffuser les résultats de la recherche et des innovations techniques, d'apporter un appui scientifique et technique à tous les acteurs et de constituer un centre de ressources pour la formation sur le bien-être et la protection animale.

Le portage du projet a été confié à l'INRA ; participent également à la constitution de ce centre, les quatre écoles nationales vétérinaires (Maisons-Alfort, Toulouse, Lyon et Nantes) ainsi que certains acteurs de la recherche appliquée (Idele, Itavi, Ifip) représentés par l'ACTA. Par ailleurs, un comité consultatif associera les associations de protection animale et les organisations professionnelles aux travaux du Centre national de référence.

La création du CNR permettra de répondre, aux attentes des citoyens en matière d'agriculture durable et de bien-être animal.

Le Plan d'actions sur le bien-être animal fait partie intégrante du projet agro-écologique pour la France porté par Stéphane LE FOLL. Il contribuera à la « plate-forme européenne sur le bien-être animal » créée par la Commission européenne le 24 janvier 2017.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture